

Siège social (enseignement et inscription) :

1, bd Bourdon - 75004 Paris.

Moyens d'accès :

- Ligne 1 : La Défense/Château de Vincennes (station « Bastille »).
- Ligne 5 : Bobigny-Pablo Picasso/Place d'Italie (stations « Bastille » ou « Quai de la Rapée »).
- Ligne 7 : La Courneuve/Villejuif (station « Sully-Morland »).
- Ligne 8 : Balard/Créteil (station « Bastille »).
- Ligne 14 : Madeleine/Bibliothèque François Mitterrand (station « Gare de Lyon »).
- RER A et D : Gare de Lyon.
- RER B : Gare du Nord
+ métro ligne 5 : stations « Bastille » ou « Quai de la Rapée ».
- RER C : Gare d'Austerlitz
+ métro ligne 5 : stations « Bastille » ou « Quai de la Rapée ».
- Gare de L'Est
+ métro ligne 5 : stations « Bastille » ou « Quai de la Rapée ».
- Gare Montparnasse
+ bus 91 : arrêts « Bastille » ou « Quai de la Rapée ».

maestris

Une *formation*, un *métier*, un *emploi*

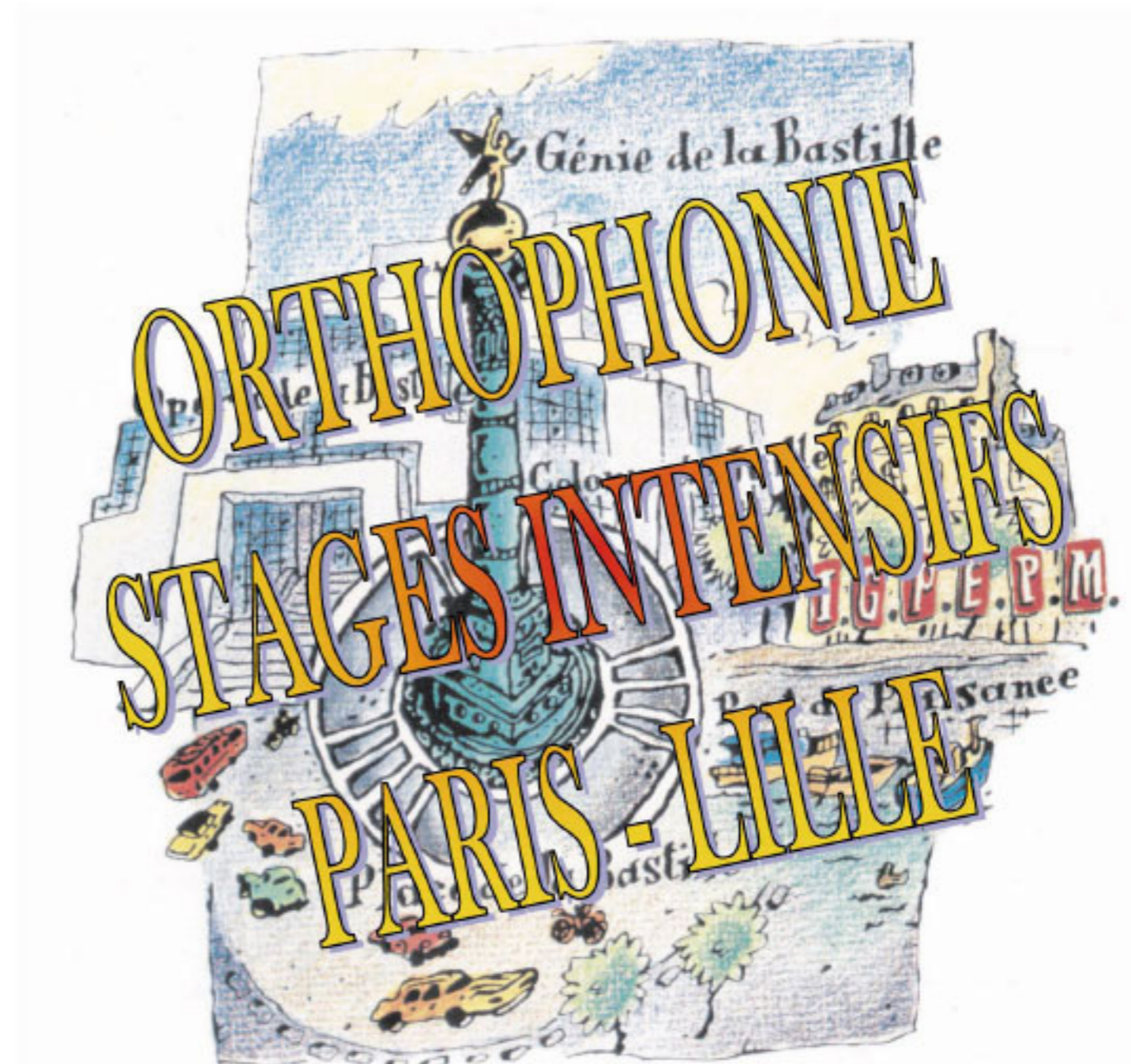
1, boulevard Bourdon - 75004 Paris
Tél. : 01 42 78 19 00 - Fax : 01 42 78 33 78
www.igpepm.fr
www.maestris-prepa.com

COURS PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LIBRE
DÉCLARÉ AUPRÈS DU RECTORAT DE PARIS

SARL au capital de 15.245 € - Rcs Paris B 321393 332

I. G. P. E. P. M.

INSTITUT GÉNÉRAL
DE PRÉPARATION AUX ÉTUDES
MÉDICALES ET PARAMÉDICALES



1, boulevard Bourdon - 75004 Paris
Tél. : 01 42 78 19 00 - Fax : 01 42 78 33 78
www.igpepm.fr
www.maestris-prepa.com

maestris

Une *formation*, un *métier*, un *emploi*

La profession

L'orthophoniste est un thérapeute spécialisé dans les troubles de la parole, de la communication et de l'expression écrite ou orale, chez l'enfant comme chez l'adulte. Son but est la prévention et la réadaptation. Il fait partie des professions paramédicales et n'exerce que sur prescription médicale. Il peut choisir un statut de salarié à l'hôpital ou dans des centres spécialisés ou bien un statut libéral (en cabinet, à domicile ou en exercice mixte).

Pour accéder à ce métier, l'orthophoniste doit être titulaire du Certificat de Capacité d'Orthophoniste (CCO) qui se prépare en 4 ans au sein des centres de formation rattachés aux UFR de médecine. Les études alternent stages et enseignements théoriques.

L'accès à la formation se fait par voie de concours. La sélection est très rigoureuse, ce qui justifie l'importance d'une bonne préparation.

Les conditions d'accès au concours :

- Etre âgé(e) de 17 ans minimum au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection (les élèves des classes terminales peuvent se présenter au concours sous réserve de l'obtention du baccalauréat) ;
- Etre titulaire du baccalauréat ou d'un titre équivalent (DAEU).

Les études sont gratuites. Il suffit de s'acquitter des droits d'inscription universitaires. Elles donnent droit à un statut d'étudiant, à la sécurité sociale et à la possibilité d'une bourse d'État.

Les épreuves du concours :

Les concours se décomposent en deux séries d'épreuves :

- 1^{re} partie : épreuves écrites (évaluation des candidats sur leur maîtrise de l'écrit en grammaire, orthographe, synthèse, compréhension de textes, résumé, dissertation, et sur leur culture générale) ;
- 2^e partie : épreuves orales (évaluation de la communication orale dans sa globalité : aptitude à la relation, mémorisation, qualité narrative et gestuelle, expression et motivation). Cette 2^e série se déroule en général sous la forme d'un entretien individuel en présence d'un jury composé de professionnels de santé.

N.B. : Certaines écoles demandent un audiogramme et d'autres le réalisent sur place au moment de l'épreuve orale.

Nos stages intensifs

Fort de 25 années d'expérience en matière de préparation aux études de santé, l'I.G.P.E.P.M. se donne pour mission votre réussite aux concours d'entrée dans les écoles d'orthophonie.

Dans cet esprit, l'Institut organise son enseignement de la façon suivante :

- cours de grammaire et d'orthographe ;
- cours de français, de vocabulaire et de culture générale;
- cours de biologie (concours de Lille).

Nous vous proposons 2 sessions intensives :

spécial PARIS

(durant les vacances de Pâques : 40 heures)

spécial LILLE

(fin août – début septembre : 40 heures)

Une possibilité de préparation à l'oral pourra être proposée selon les besoins, une fois les résultats de l'écrit connus. **(180 €)**

Pour tout renseignement complémentaire ou pour le retrait du dossier d'inscription, veuillez vous présenter à notre secrétariat ou bien nous contacter par téléphone.

TARIF D'UNE SESSION : **610 €**

N.B. : Les établissements de préparation aux concours ne bénéficient pas du statut étudiant. Cependant, les élèves de l'école ont accès aux différentes mutuelles, quel que soit le régime d'assurance sociale auquel ils adhèrent.